



OFFRE DE SERVICES

Cours offerts dans le cadre du PACME

Avril 2020



Contexte de l'offre de service

La crise sanitaire mondiale qui sévit depuis le 12 mars dernier oblige toutes les organisations à positionner différemment leur modèle d'affaires, ce qui engendrera l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires dans les entreprises.

Cette situation comporte donc des contraintes, comme le nombre de personnes pouvant être admis en même temps dans un local, mais également des opportunités, puisque de nouveaux besoins émergent.

L'une de ces opportunités consiste en le Programme d'Actions Concertées pour le Maintien de l'Emploi (PACME). Ce programme fournit un soutien direct aux entreprises dont les activités commerciales ont dû être réduites en raison des effets de la pandémie de COVID-19. Le PACME offre un soutien financier direct pour favoriser la formation et l'implantation de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines, et optimiser le fonctionnement des entreprises et du marché du travail.

Cette offre de service se veut évolutive et flexible. Elle sera ajustée pour tenir compte des nouveaux besoins des entreprises en termes de formation.

En conséquence, voici nos formations qui peuvent être déployées immédiatement en ligne comme présentiel dans les entreprises. Il est important de noter que nos professionnels peuvent recevoir des demandes de formation des clients et nous adapterons notre offre en fonction de leurs besoins.

Malgré le confinement, le Service aux entreprises du Centre multiservice des Samares continue de déployer ses services et s'adapte aux besoins des entreprises. Nos professionnels sont au cœur d'un réseau de formateurs qui apportent une plus grande flexibilité dans notre réponse aux besoins des entreprises: si nous n'avons pas de formation immédiatement prête sur un thème, un autre service membre du réseau peut l'offrir.

À noter également; afin de protéger les étudiants, les enseignants ainsi que les autres employés des entreprises, il sera obligatoire de suivre notre formation sur l'assainissement des lieux de travail, et d'appliquer un protocole sanitaire. Si l'entreprise ne possède pas un tel protocole ou si son protocole est jugé insuffisant, nous nous réservons le droit d'exiger d'appliquer le nôtre.

Enfin, bien que la formation en présentiel est possible, nous privilégierons la formation en ligne comme stratégie d'enseignement.

Buts

Notre premier but consiste à continuer à offrir nos cours adaptés aux besoins des entreprises. Bien que nous privilégions fortement les formations en ligne, les formations présentielles seront offertes.

Notre second but vise à concevoir et déployer des formations gratuites et adaptées aux nouvelles circonstances relatives aux nouvelles normes sanitaires imposées par la situation avec la COVID-19.

Formations disponibles immédiatement

- Accompagnement pour des plateformes de télétravail (ex.: Microsoft Teams, Google Meet)
- Assainissement des lieux de travail (obligatoire avant toute formation)
- Francisation
- Formations en métallurgie (ex.: procédés de soudage, lecture de plans)
- Formations en fabrication mécanique (ex.: usinage, mécanique industrielle, lecture de plans)
- Formations en administration (ex.: Access, Excel, Word, comptabilité)
- Formations en santé (ex.: soutien en mesure d'urgence, déficience cognitive et intellectuelle, soins palliatifs)
- Formations en alimentation et tourisme (ex.: service à la clientèle, service aux tables, cuisiner sans gluten)
- Formation de formateur

Formations en ligne gratuites disponibles dès mai

- Urgence gestion des liquidités (vidéo téléchargeable)
- Utilisation de Microsoft Teams pour le télétravail
- Redémarrer son entreprise: préparer et mettre en œuvre un plan de continuité des affaires
- Les bonnes pratiques pour se doter d'un site web
- Les bonnes pratiques pour se doter d'une boutique en ligne

Coûts

Les coûts seront évalués selon les besoins de chaque entreprise. Une offre de service en bonne et due forme sera présentée afin que l'entreprise puisse la soumettre dans le cadre du PACME.

Méthodologie

Le SAE privilégie les formations magistrales en ligne. Il sera toutefois possible de tenir des formations magistrales en présentiel, en autant que les mesures sanitaires puissent être respectées.

Formateurs

Les formateurs proposés par le SAE sont réputés pour la maîtrise de la matière enseignée par chacun d'eux.

Contact

Louis-David Malo

Agent de développement

Services aux entreprises Centre multiservice des Samares

louis-david.malo005@cssamares.qc.ca

Tél. : 450-758-3552 #23943

Cell. : 514-668-5292